

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 11 avril à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 5 avril, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. DAVID ROFE), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT)

**Etaient absents excusés** : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

MME SYLVIE PIEROT a été élue secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2018/31**

#### **Objet : Cinéma Le Lumière - Convention de partenariat 2018**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de partenariat avec l'association Cinéma Le Lumière qui prévoit :

- La mise à disposition du cinéma et de matériel,
- Le versement d'une subvention municipale,
- Un partenariat sous la forme d'objectifs d'intérêt général mis en œuvre par l'association.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention de partenariat,
- De l'autoriser à signer la convention de partenariat avec l'Association Cinéma Le Lumière.
- D'attribuer une subvention de 7 500 € en faveur de cette association pour l'année 2018.

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le 16 AVR. 2018

ID : 031-213105612-20180416-D2018\_31-DE

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver la convention de partenariat,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association Cinéma Le Lumière.
- D'attribuer une subvention de 7 500 € en faveur de cette association pour l'année 2018.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint au Maire  
Yvan NAVARRO



- Transmis le 16 AVR. 2018

- Affiché le 16 AVR. 2018